Trente-septième Année — N° 156 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES DIMANCHE 5 JUIN 1892

JOURNAL DE ROUBAIX

TARIF D'ABONNEMENT :
ROUBAIX-TOURCOING. . . . TROIS MOIS. . . 13 fr. 50. . . SIX MOIS. . . 26 fr. . . UN AN. . . 50 fr.
NORD — PAS-DE-CALAIS — SOMME — AISNE . . . . TROIS MOIS. . . 15 fr.
Les autres Départements et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX & RÉDACTION
Roubaix, rue Neuve, 17. - Tourcoing, rue des Poutrains, 42
Directeur : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES :
Les Abonnements et Annonces sont reçus : à ROUBAIX, rue Neuve, 17. — A LILLE, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 BIS. — à PARIS, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28. — à BRUXELLES, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

ROUBAIX, LE 4 JUIN 1892

QUEL SERA LE MARI DE LA REINE?

Il s'agit de la reine des Pays-Bas, Wilhelmine, âgée de douze ans. Depuis lundi soir elle est à Postdam avec sa mère la reine-régente. Ce voyage met en émoi les chancelleries européennes ; le tout-puissant kaiser s'est montré particulièrement aimable envers ses visiteuses.

Pour amuser la petite souveraine, qui n'a, c'est probable, jamais fait manœuvrer autre chose que des soldats en plomb, il lui a donné le spectacle de soldats vivants, sous les armes, avec des drapeaux et des fanfares. Il a organisé une grande revue militaire; lui-même caracolait à la tête de ses troupes, tandis que, devant la voiture à six chevaux de la princesse, la garde impériale défilait. Et puis, pour couronner cette éclatante cérémonie, il a offert à l'enfant royale, en guise de joujou (ce sont bien là les galanteries prussiennes) un vrai régiment, avec le titre de colonelle.

Les suppositions et les hypothèses y vont leur train. On se dit que Guillaume II n'aurait pas été aussi empressé s'il n'avait dans l'esprit quelque secret dessein. Et on discute la question du mariage néerlandais, tout comme on discutait, il y a cinquante ans, la question du mariage espagnol, et il y a soixante celle du mariage belge.

Nombreuse est la liste des prétendants qui aspirent déjà, ou mieux, pour lesquels on aspire à la main de la jeune reine. En première ligne figure le prétendant belge, le prince Albert, héritier présomptif de la couronne de Léopold. Mais la religion serait ici à elle seule un obstacle à l'union de famille, alors même qu'on ne serait pas bien persuadé par l'expérience que l'union politique serait désastreuse aux deux peuples. Le candidat belge semble donc avoir peu de chance.

Il n'y a pas, à cette heure, de candidat anglais très en vue. Tant mieux pour la Hollande. Mais notons qu'il en peut surgir un ou plusieurs à l'improviste.

Par contre, la prolifique Allemagne en présente trois : ce sont tout d'abord les fils de la princesse de Saxe-Weimar, cousins germains de la reine, trop rapprochés peut-être par le sang pour être des compétiteurs bien dangereux. Le prince de Weid, parent aussi, mais à un degré plus éloigné de la famille régnante de Hollande, très impopulaire aux Pays-Bas où on l'a surnommé « le caporal. »

Enfin, le prince Albert de Prusse, allié comme le précédent aux d'Orange, un Hohenzollern qui dispose de puissances, mais dont la royauté serait dangereuse au régime parlementaire des Néerlandais.

Tous ces princes ont le même défaut : ils sont allemands. Si l'un d'entre eux épousait la reine, c'en serait fait de la liberté hollandaise. Sous une forme plus ou moins déguisée, la couronne des Pays-Bas ne sera bientôt plus que la vassale de celle de Prusse, les Pays-Bas une dépendance de l'empire, et la Haye qu'une succursale de Berlin. L'Allemagne, dominant toute l'Allemagne du Nord, menacerait la France, tiendrait l'Angleterre en échec, porterait ombrage à tout le monde. L'intérêt de l'Europe, non moins que le nôtre, s'oppose au mariage allemand.

Est-ce à dire que la princesse Wilhelmine soit condamnée par la politique à rester fille? Pas le moins du monde. Il n'y a pas que Berlin, Londres et Bruxelles, où l'on puisse lui découvrir un mari. Il y a Stockohlm, il y a surtout Copenhague. La famille de Danemark, cette pépinière qui a fourni des souverains à tant de cours de la jeune ou vieille Europe, peut tirer les Pays-Bas d'embarras et la France d'un danger relatif.

UN NOUVEAU KRACH A PARIS

Paris, 3 juin. — Aujourd'hui à midi, un bruit assez grave circulait en Bourse : on annonçait que la banque Blondel et Garnier, 8, rue Menars, avait suspendu ses paiements.

A la Banque, un de nos confrères du *Soir* a obtenu les renseignements suivants :

« MM. Blondel et Garnier sont en effet partis, laissant un passif qui peut être porté à trois millions.

» Du reste, pour nous, ce dénouement était fatal. Depuis quatre ans, la maison faisait péniblement 800,000 francs d'affaires par an. Or, depuis la même époque, c'est-à-dire depuis l'entrée dans cette maison de M. Garnier, notre banque a perdu 7 à 8 millions à la Bourse; dans ce dernier mois de mai M. Garnier a perdu un million.

» Les employés de la banque ont vainement couru après MM. Granier et Blondel depuis hier; aussi, ce matin, le fondé de pouvoir de la maison, M. de Chauvigne, s'est rendu chez M. Clément, commissaire aux délégations judiciaires, qu'il a mis au courant de la situation. »

Au dernier moment la note suivante est communiquée aux journaux :

« Nous apprenons qu'une maison de banque assez connue sur la place vient de suspendre ses paiements, à la suite de la défaillance de plusieurs clients sérieux.

» On croit généralement que, vu l'importance de l'actif et la confiance que le public a toujours témoignée à cette maison, la liquidation pourra se faire dans des conditions relativement favorables. »

Paris, 3 juin. — D'après le *Soir*, à qui nous laissons la responsabilité de cette information, le passif de la faillite Blondel et Garnier serait beaucoup plus élevé qu'on l'a dit.

Il dépasserait une dizaine de millions tant en différence qu'en dépôts de bons disparus, etc.

Paris, 3 juin. — M. Cochefer, commissaire de police aux délégations judiciaires, s'est rendu cette après-midi à la banque Blondel et Garnier, il a apposé les scellés et saisi la comptabilité.

L'INDUSTRIE LAINIÈRE
ET L'EXPOSITION DE CHICAGO

Le comité d'admission et d'installation (section de la laine) pour l'exposition de Chicago s'est réuni, vendredi, à Paris, sous la présidence de M. Julien Lagache.

Il a été décidé dans cette réunion, que chacun des membres du Comité ferait des démarches près des industriels, fabricants, filateurs, etc., de sa région pour amener le plus d'adhésions possibles afin de soutenir à Chicago, le prestige de notre grande industrie française.

Ont été désignés : M. Julien Lagache, pour Roubaix; MM. Micheau député, Bossuat, Hubert-Hussenot et Charles Legrand pour Paris ; MM. Ch. Marteau et Dauphinot, pour Reims ; M. F. Masurel-Jonglez, pour Tourcoing ; MM. Huot et F. Masurel pour Elbeuf.

Le comité a également décidé l'envoi de la circulaire suivante :

» Une exposition universelle et internationale sera ouverte à Chicago (Etats-Unis), du 1er mai 1893 au 30 octobre suivant, à l'occasion du 400e anniversaire de la découverte de l'Amérique par Christophe Golomb.

» La situation géographique de Chicago, qui en fait le centre commercial de l'ouest et de l'extrême ouest de *l'Amérique, l'esprit d'entremise et l'énergique activité* de ses habitants assurent à cette Exposition un succès sans précédent dans l'histoire des Etats-Unis.

» L'importance du marché américain sur lequel la France déverse annuellement pour près de 350 millions de ses produits, parmi lesquels figurent au moins 180 millions de matières premières et de tissus de toutes sortes, la lutte que nos industriels et nos négociants ont à soutenir chaque jours contre leurs concurrents Anglais et Allemands, rendent digne de toute notre attention cette manifestation pacifique où la France et l'Allemagne se rencontreront pour la première fois, depuis de longues années, sur le terrain industriel et commercial.

» Nos industries textiles sont particulièrement intéressées, non-seulement à prouver leur vitalité, mais aussi, tout en défendant leur place sur le plus vaste marché du nouveau monde, à fournir aux visiteurs des Etats du Sud de l'Amérique, des Antilles, du Mexique et du Canada qui afflueront en masse à Chicago, et qui sont si instamment sollicités par les fabricants américains, la preuve du mérite incontestable de nos produits et de la supériorité de notre goût.

» La France a un grand rôle à jouer à Chicago. Son exposition doit être le point de départ d'une ère nouvelle dans nos relations commerciales avec les Etats-Unis, et ne peut qu'avoir une heureuse influence sur notre commerce avec d'autres nations. Les Etats de l'Union, avec leurs 60 millions de consommateurs, constituent pour notre industrie nationale un marché de premier ordre, et le bill Mac Kinley nous y atteint beaucoup moins que l'Angleterre et l'Allemagne.

» Le gouvernement français a si bien compris l'intérêt puissant qui nous portait à ne pas rester à l'écart, qu'il a accepté l'invitation du gouvernement américain, et qu'il a décidé que la France participerait officiellement à l'Exposition de Chicago.

» Du reste, Monsieur le ministre du commerce et de l'industrie a toujours considéré comme indispensable à notre commerce d'exportation la participation grandiose de la France à cette Exposition.

» Il a été le premier à encourager les efforts tentés par le « Comité d'initiative » pour créer dans le pays un courant d'idées favorables, et c'est lorsqu'il a vu cette tentative couronnée de succès qu'il a résolu de demander aux Chambres un crédit de 3.250.000 fr.

» Monsieur le ministre du commerce et de l'industrie a dû alors s'occuper sans retard d'organiser officiellement la participation de la France. Il a confié la direction de la section française à M. Camille Krantz, qu'il a nommé commissaire général, et a créé des comités d'admission et d'installation auxquels il a donné pour mission de se mettre en rapport avec les industriels et les fabricants, et de recueillir leurs adhésions.

» Le Comité d'admission et d'installation n° 25 chargé d'organiser l'Exposition des industries textiles de la laine, de la soie, du coton, du lin, du chanvre et du jute s'est mis immédiatement à l'œuvre et dès la constitution de son bureau a fait appel aux exposants.

» C'est dans ce but, M , qu'il vous adresse une demande d'admission qu'il vous prie de remplir et de renvoyer sans retard au commissariat général de l'Exposition internationale de Chicago, 22, avenue de La Bourdonnais.

» Le règlement général de la section française annexé à la demande d'admission fournit aux exposants tous les renseignements qu'ils peuvent désirer; ce qu'il ne dit pas cependant, c'est qu'une part très importante des crédits votés par les Chambres est destinée à dégrever les exposants d'une partie de leurs frais de transport : telle est l'assurance que M. le commissaire général nous a donnée et que nous nous faisons un devoir de transmettre aux exposants dont nous sollicitons le concours.

» Recevez, M , l'assurance de notre considération distinguée.

Le Président du Comité : Charles SAINT, industriel, membre de la Commission permanente des valeurs de douane ; *Vice-Présidents :* Julien LAGACHE, fabricant de draperies, membre de la Chambre de commerce de Roubaix ; Léon PERMEZEL, fabricant de soieries, membre du Conseil du commerce ; E. WADDINGTON, filateur de coton; WIDMER, manufacturier, membre de la Commission permanente des valeurs de douane ; Léon GUILLAUMET, teinturier ; *Le Secrétaire :* Léon TABOURIER, manufacturier, membre de la Commission permanente des valeurs de douane.

» *Sous-Comité de la soie.* : BÉRARD, député, fabricant de tissus de soie; CHABRIÈRES, négociant en soies; DUPLAN, conseiller municipal de Paris, ancien fabricant ; MARTELIN, filateur de Schappe, membre du Conseil supérieur du travail; PONCET, fabricant de tissus de soie; RAFFARD, membre de la Commission permanente des valeurs de douane, juge au Tribunal de commerce de la Seine; REBOUR, *fabricant de rubans;* TEISSIER DU GROS, filateur de soie, membre de la Commission permanente des valeurs de douane.

Sous-comité de la Laine : BOSSUAT, fabricant de lainages; DAUPHINOT fils, manufacturier; DUPONT, fabricant de tissus pour ameublement, membre de la Commission permanente des valeurs de douane ; Louis GUÉRIN, membre de la Commission permanente des valeurs de douane; HUOT, filateur de laines, membre de la Chambre de commerce de Paris et de la Commission permanente des valeurs de douane ; HUBERT-HUSSENOT, fabricant de châles et de lainages ; François MASUREL, filateur de laines; MICHEAU, député, fabricant de tissus de laines ; REYREL, fabricant de lainages ; Auguste ROBERT, fabricant de draperies.

Sous-comité du coton : C. BERGER, filateur, membre de la Commission permanente des valeurs de douane ; COCQUEL, fabricant de velours; DAVOUST, fabricant de toiles cirées; NÈROU, fabricant de tissus de coton; PONNIER, fabricant de tissus de coton, membre de la Commission permanente des valeurs de douane; Ferdinand ROY, fabricant de tissus de coton; Jacques SIEGFRIED, filateur, membre de la Commission permanente de valeurs de douane.

Sous-Comité du lin, chanvre et jute : LE BLAN, filateur de lin; SIMONNET-GODARD, manufacturier; E. FAUCHEUR, filateur, président du Comité linier du Nord de la France.

LES MASSACRES DE L'OUGANDA

Les *Missions catholiques* publient aujourd'hui d'importants renseignements au sujet du massacre, par les protestants anglais et leurs adhérents, des stations de missionnaires de l'Ouganda.

On sait que ces stations, au nombre de six, desservies par dix-sept missionnaires, quatorze prêtres et trois frères, ont été détruites. Près de 50.000 néophytes ont été dépouillés et réduits en esclavage et *leurs maisons* livrées aux flammes.

Les *Missions catholiques* ont été renseignées sur ces faits par une lettre de Mgr Hirth qui envoie copie des dernières lettres des missionnaires prisonniers à Kampala.

Ces lettres sont navrantes, et donnent à penser sur la *façon dont l'Angleterre entend la civilisation.*

Sans raison aucune, et même sans prétexte, un capitaine Williams quelconque arrive sur une canonnière, il massacre, bombarde, pille, brule.

Des missionnaires sont faits prisonniers, étroitement gardés dans des cases : couchés, même malades, comme le père Moullec, sur une claie de roseaux avec un lambeau d'étoffe pour couverture, et livrés à la risée de la foule.

Pendant qu'on les brutalise ainsi, on mitraille sous leurs yeux les femmes et les enfants. « L'île, écrit le P. Guillermain, est couverte de morts et de blessés. »

Et, le carnage fini, le capitaine Williams se place, comme à la parade, derrière son canon, et contemple son ouvrage, ayant aux lèvres un sourire triomphant.

Paris, 3 juin. — L'autre jour, M. le prince d'Arenberg portait cette question à la tribune et amenait M. Ribot à lui répondre assez nuageusement du reste. Il ne serait pas impossible que cette affaire revînt de nouveau à la Chambre. On se montre dans les couloirs, quoique le nombre des députés soit restreint, assez affecté des nouveaux détails qui arrivent et que publient les journaux du soir; un certain nombre de députés estiment que cette affaire a un caractère de gravité prononcé pour mettre M. Ribot dans l'obligation d'obtenir les explications et toutes les satisfactions désirables.

A ce sujet un membre de la droite nous fait observer *qu'il y a une dizaine d'années le royaume de l'Ouganda* offrit de se mettre sous le protectorat de la France, offrait même de payer tribut, mais le cabinet, qui était justement présidé à ce moment par M. de Freycinet, refusa d'entrer en négociations. C'est ainsi que le royaume catholique de l'Ouganda a passé sous la domination d'une compagnie anglaise et dans le zône d'influence de l'Angleterre.

SITUATION COMMERCIALE
DE ROUBAIX-TOURCOING

Roubaix-Tourcoing, 4 juin.

On signale un peu plus de confiance cette semaine qui a eu pour conséquence de soutenir les cours. — La hausse ne s'est pas, à proprement parler, dessinée, mais les détenteurs maintiennent leurs prix.

Le marché à terme a manifesté aussi une tendance plus ferme sur tous les mois.

SÉNAT

Séance du 3 juin 1892

Présidence de M. MERLIN, vice-président.

Les sociétés coopératives de consommation

Les différents articles en sont adoptés sans modification. On arrive au titre 3 (sociétés coopératives de crédit); il est adopté.

M. JULES ROCHE, ministre du commerce, demande la suppression du titre 4. (Sociétés coopératives de construction).

Le Sénat renvoie ce titre à la commission pour délibérer, sur la demande de M. Jules Roche. Le titre cinq est relatif aux sociétés coopératives de production.

L'article 10, qui leur donnait le caractère de sociétés commerciales, est supprimé; le reste du titre est adopté, sauf l'article 45 qui est renvoyé à la commission. Les autres articles du projet sont adoptés.

La discussion des articles réservés est renvoyée à une prochaine séance.

Le Sénat s'ajourne à jeudi.

La séance est levée à 5 h. 15.

NOUVELLES DU JOUR

Un crédit de 200.000 francs voté par le Conseil municipal de Paris pour la célébration du centenaire du 10 août 1792.

Paris, 3 juin. — Le Conseil municipal a voté un crédit de 200.000 francs pour la célébration du centenaire du 10 août 1792.

M. Denys Cochin, conseiller conservateur, a combattu la proposition de crédit, disant que le souvenir de cette date réveille les plus tristes souvenirs et qu'il y a lieu *d'écarter un anniversaire qui ne peut qu'irriter les passions* dans le pays.

M. Lerollé a constaté que les 200,000 francs proposés par la commission serviraient plus utilement à équilibrer le budget de l'assistance publique. M. le préfet de la Seine fait des réserves sur ce vote.

Les fêtes de Nancy

Vienne, 3 juin. — Une foule énorme a salué des cris de « Vive la France » le départ de quatre-vingt-deux jeunes gens tchèques qui vont prendre part aux fêtes de Nancy.

Avricourt, 3 juin. — Quatre-vingt-deux Sokols sont arrivés à 7 heures et demie, ils ont été reçus par leurs collègues de Paris et les délégués de Nancy et de Lunéville dans le bureau des douanes, décoré et pavoisé. La fanfare de Cirez s'est fait entendre. La foule était considérable. Les Sokols arriveront à Lunéville à huit heures.

La suspension du traitement de l'évêque de Nancy

Paris, 3 juin. — Le *Figaro* publie la nouvelle suivante que nous transmettons sous réserve :

« On dit que le gouvernement, désireux de prouver son désir d'apaisement, va profiter du voyage du président à Nancy, pour rendre, à l'évêque de cette ville, son traitement suspendu depuis quelques semaines. »

La saisie des cartouches de dynamite volées à Soisy-sous-Etioles

Paris, 3 juin. — Sur les indications des anarchistes Drouet et Bricon qui se sont enfin décidés à entrer dans la voie des aveux, la police a pu mettre la main aujourd'hui sur les cartouches de dynamite provenant du vol de Soisy-sous-Etioles.

Drouet qui en était le dépositaire se sachant cherché par la police avait pris le parti de s'en défaire quelques jours avant son arrestation.

Il les avait cachées à Pantin sous la première arche du pont du Chemin de fer, où MM. Atthalin, Goron et Fédé, officiers de paix, conduits par Brian et par lui, les ont retrouvées à *l'endroit indiqué, contenues dans deux sacs* au nombre de 140 environ.

M. Girard, chef du laboratoire, estime qu'en tenant compte de celles employées par Ravachol, *le nombre de* 140 représente la totalité des cartouches volées. Les deux sacs contenaient en outre divers engins, 60 détonateurs, *deux cartouches Favié et 24 mèches Bicfort.*

Après ce déplacement fructueux Drouet et Bricon ont été remis à Paris et réintégrés au dépôt. Bricon qui s'est décidé à parler le premier parait-il et sur qui ne pèsent pas de charges sérieuses, sera remis prochainement en liberté.

Mort du sculpteur Bonassier

Paris, 3 juin. — On annonce la mort du sculpteur Bonassier, originaire de la Loire, membre de l'Institut, et âgé de 81 ans.

Désordres au lycée de St-Etienne

Saint-Etienne, 3 juin. — Trente élèves du lycée qui s'étaient livrés à des actes d'insubordination vis-à-vis d'un maître d'études ont été licenciés.

Un attentat à Commentry

Montluçon, 3 juin. — On a essayé de faire sauter une machine à forger, à Commentry, en introduisant une cale en fer dans le mouvement. Cette tentative a été découverte assez tôt pour qu'on ait pu éviter une catastrophe.

L'expédition de nos troupes au Dahomey

Paris, 3 juin. — Voici quelques-unes des dispositions prises, au ministère de la Marine, en vue de l'expédition que nos troupes seront appelées à faire au Dahomey quand la saison le permettra.

Aucun envoi de troupes européennes ne sera fait avant le mois de novembre; le colonel Dodds profitera des cinq mois qui le séparent très probablement du début des opérations pour prendre les précautions sanitaires les plus minutieuses.

L'administration de la marine désignerait un grand navire à voiles pour servir d'hôpital flottant ; il sera mouillé au large de Kotonou et on y soignerait les soldats atteints le plus gravement de la fièvre paludéenne ; pour les autres on les évacuerait sur des avisos aménagés à cet effet dans les hôpitaux de Dahar et de Gorée.

A terre on va préparer des baraquements confortables et très aérés où les troupes seront installées dès leur débarquement.

Le corps expéditionnaire sera pourvu de filtres qui donneront à l'eau les qualités potables requises ; toutes les ambulances seront munies d'appareils réfrigérants qui permettront d'avoir toujours *sous la main des quantités* de places suffisantes pour soigner les cas d'insolation.

Enfin on étudie dans le corps de santé de la marine une tenue de campagne appropriée; les troupes seront probablement coiffées du casque dont les Anglais se sont servis les premiers aux Indes et habillées en flanelle.

Les médailles d'honneur du Salon des Champs-Elysées

Paris, 3 juin. — Au troisième tour pour la peinture, M. Albert Magneu, ayant obtenu la majorité absolue, la médaille d'honneur lui a été décernée pour son carpeau.

Pour la sculpture, aucun des artistes n'ayant obtenu le nombre de voix exigé par le règlement, il n'a pas été décerné de médaille d'honneur.

Le roi de Suède et le prince Ferdinand à l'Opéra

Paris, 8 juin. — Le roi de Suède et le prince de Bulgarie assistaient, ce soir, à la représentation de *Salambô* à *l'Opéra, le premier dans la loge du Président de la Répu*blique, le second dans la loge de la direction, à côté de M. Clémenceau, qui a affecté de ne pas saluer le prince Ferdinand.

Attentat contre un prêtre pendant qu'il célèbre la messe

Le Havre, 3 juin. — Ce matin à sept heures, pendant que le curé de l'église de Saint-Maclou disait sa messe, un individu se jeta sur lui et essaya de l'étrangler avec son étole. Le curé se défendit vigoureusement et le misérable s'enfuit. On l'a arrêté, ce soir, porteur d'objets du culte volés dans un presbytère voisin.

Collision de deux trains

Munich, 3 juin. — Une collision a eu lieu entre l'express de Berlin et un train de marchandises; le chef de train et le chauffeur ont été grièvement blessés et plusieurs voyageurs contusionnés.

L'agitation au Maroc

Oran, 3 juin. — De nouveaux combats entre les tribus marocaines voisines de la frontière paraissent imminents.

Après les razzias dont ils ont été victimes les méhaïa mobilisent tous les hommes en état de porter les armes et marchent contre les Beni-Bouzeggou, ils seront appuyés par les troupes chérifiennes, commandées par le fils du *sultan qui se trouve à deux journées de marche.*

Agitation à Montpellier

Montpellier, 3 juin. — Une foule houleuse s'était rassemblée aujourd'hui devant l'hôtel-de-ville, où la séance du conseil municipal s'annonçait mouvementée à la suite des incidents des dernières listes électorales.

Cinq brigades de gendarmerie et de nombreux agents ont eu la plus grande peine à maintenir la foule. Des sommations ont dû être faites.

Les événements d'Afrique et l'Angleterre

Londres, 3 juin. — M. Lowthes, sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, a déclaré à la Chambre des Communes que le capitaine Luccas n'a reçu aucune instruction au sujet de la ligne de conduite de la société britannique Est-Africaine à laquelle il est soumis.

Sir William Harcourt, rappelant ce qui restait des forces d'Emin-Pacha que renforce le capitaine Luccas, s'étonne que les Allemands obtiennent des informations, alors que l'Angleterre n'en a reçu aucune depuis neuf mois.

Sans attribuer à la société de mauvaises intentions, l'orateur estime que la Chambre doit attendre de la Société Est-Africaine des renseignements sur ce qui s'est *passé sur son territoire.*

A propos de l'ajournement de la Chambre au 9 juin, le colonel exprime l'espoir qu'à la reprise de la session, la Chambre soit informée de l'histoire des événements de l'Ouganda.

L'insurrection au Venezuela. — Une bataille

New-York, 3 juin. — Une dépêche de Valencia (Venezuela) annonce qu'une importante bataille a été livrée dans les prairies qui entourent la ville; les troupes du président Palacio ont été mises en déroute, et la ville de Maturin est tombée au pouvoir des rebelles.

D'après la même dépêche l'ex-président Rojas s'est rendu à Curaçao et a ouvertement déclaré ses sympathies pour les rebelles.

L'obligation pour les étrangers de déposer une caution lorsqu'ils veulent plaider en France

Paris, 3 juin. — *On sait que l'article 16 du Code civil* et l'article 66 du Code de procédure civile obligent les étrangers, quand ils veulent plaider en France, en matière civile, à déposer une caution : c'est ce que l'on appelle en droit la caution *judicatum solvi.*

M. Lebon a proposé d'étendre cette obligation faite aux étrangers à la matière commerciale. Ce point est extrêmement *important pour les grandes places commerciales.* La commission nommée pour examiner ce projet en a adopté le principe et nommé comme rapporteur M. Lebon, l'auteur du projet.

L'inauguration du concours militaire de tir de Satory

Paris, 3 juin. — C'est après-demain dimanche que s'ouvre à Satory, le concours militaire de tir. L'inauguration en sera faite par le général Saussier, gouverneur militaire de Paris qui tirera le premier coup de fusil à neuf heures précises du matin.

M. de Freycinet qui a pensé aux manifestations qui accueilleront M. Carnot à Nancy ce jour même, a voulu, lui aussi, avoir la sienne, mais purement militaire.

C'est ainsi qu'il se rendra dimanche, en voiture et accompagné de son état-major, à Versailles, où l'attendra une escorte de cuirassiers pour se rendre au Polygone de Satory. Il y arrivera à quatre heures et y sera reçu avec tous les honneurs militaires.

Des notes officieuses communiquées aux journaux an*concent que les différentes délégations de l'armée qui ont* envoyé ce matin une députation au ministre de la guerre se préparent à faire à M. de Freycinet une réception très chaleureuse. De plus, les officiers de réserves ont été invité à se rendre en grand nombre au concours à l'occasion de la visite ministérielle. Voici de nouveaux détails sur l'organisation du concours.

Les régiments mixtes y prendront part et enverront, comme les régiments territoriaux et les sociétés de tir militaire, une délégation de trois tireurs choisis parmi les hommes de troupes.

Un concours au canon (tir réduit) a été organisé sous la présidence du général Tricoche pour officiers et artilleurs réservistes et territoriaux.

Une note officieuse dit que M. de Freycinet profitera de cette solennité pour faire connaitre aux officiers de la territoriale le but qu'il cherche à atteindre dans un nouveau projet de loi et le rôle qu'ils auront à remplir dans la défense nationale.

La Commission du budget

Paris, 3 juin.— Le ministre demande un relèvement de crédit de 109,000 pour les lycées de jeunes filles en province et des cours secondaires à Paris.

D'accord avec la commission, le ministre porte de 1,800,000 fr. à 2,400,000 les crédits fixés pour le traitement des instituteurs de façon à ce que la loi de 1889 reçoive son application en 4 ans au lieu de 8. On voit *que nous nous rapprochons de la fin de la législature.* Gouvernement et majorité cherchent à encourager les instituteurs qui sont leurs meilleurs agents électoraux.

La commission adopte successivement les majorations de crédits demandées par le ministre et continue par l'adoption d'un certain nombre d'articles du rapport de M. Dupuy.

La commission de l'armée

Paris, 3 juin. — La discussion a été assez vive au sein de la Commission entre M. de Freycinet et plusieurs membres au sujet du projet portant modification de la durée du service dans la réserve de l'armée active.

MM. le comte de Larguinois, de Montfort, baron Reille ont formulé des critiques auxquelles le ministre n'a pas ou peu répondu. Les honorables députés précités ont fait observer que le projet constituait une marche en avant dans la loi du nombre et que la question valait au point de vue militaire la peine d'être examinée. D'autre part, l'accroissement de nos réserves va nécessiter pour la formation des cadres de faire appel à ceux de l'armée active ce qui ne peut qu'affaiblir celle-ci. M. de Freycinet a répondu que ces critiques pouvaient être justifiées, mais qu'il avait besoin du nombre et que, dans tous les cas, il se proposait par son projet de donner aux régiments mixtes une plus grande cohésion.

La commission a adopté ensuite le projet et nommé M. Dreyfus, rapporteur. M. Mézières, président, en ce qui touche le projet des retraites proportionnelles, a fait observer que le projet du gouvernement était à peu près le même que celui de M. Richard, d'une part, et de M. Cunéo d'Ornano de l'autre. La commission a adopté le projet et nommé M. Vilfeu, rapporteur. Elle s'est séparée à 5 heures.

Un violent orage à Saint-Etienne

Saint-Etienne, 3 juin. — Un orage épouvantable, suivi d'une grêle abondante, a éclaté aujourd'hui, vers 3 h. 1/2, à Saint-Etienne. *En quelques minutes, les rues ont été* transformées en torrents; la circulation est devenue impossible. Les dommages causés dans les vignes des plaines du Forez et du Roannais sont considérables; les blés ont été couchés et seront perdus en partie.

Menaces contre les chrétiens en Chine

Shanghaï. 3 juin. On a apposé à Wusung et dans la province de Shanghaï des affiches contre les chrétiens.

BOURSE DE PARIS DU 4 JUIN 1892

Cours précéd.	VALEURS	Compt.	Terme	Cours d'ouv.	Cours de 2 h.	Cours de clôt
98 45	3 0/0	98 43	98 45	98 45	98 45	98 57
105 50	4 1 2 0/0	105 10	105 30	...	105 30	105 30
91 80	Italien	91 ..	91 75	91 65	91 62	91 70
4175 ..	Banq. de France	4490 ..	4470 ..	4180 ..	4170 ..	4170 ..
182 ..	B. d'Escompte	185 ..	181 ..	182 ..	181 ..	190 ..
670 .	Banq. de Paris	673 ..	676 ..	668 ..	667 ..	670 ..
1130 ..	Crédit Foncier	1135 ..	1128 .	1133 .	1131 ..	1132 ..
776 ..	Créd. Lyonnais	785 ..	793 .	777 ..	776 ..	776 ..
177 ..	Crédit Mobilier	160 ..	...	182 ..	182 ..	182 ..
1477 ..	Lyon	1485 .	1475 ..	...	1475 .	1475 ..
1845 ..	Nord	1818 ..	1785 ..	...	1847 .	...
20 ..	Panama	20 ..	21 ..	21 ..	21 ..	21 .
2761 ..	Suez	2780 ..	2773 ..	2758 ..	2752 ..	2758 ..
1423 ..	Gaz	...	...	...	1427 ..	1426 ..
661 ..	Autrichiens	604 .	620 ..	663 ..	665 ..	663 .
223 .	Lombards	228 75	211 25	...	223 ..	223 ..
178 .	Nord Espagne	195 .	...	477 ..	476 ..	477 ..
220 ..	Saragosse	228 50	...	216 ..	216 ..	213 ..
648 ..	Méridionaux	...	...	...	648 ..	648 ..
.. .	Métaux	...	...	...	...	...
484 37	Egypte	487 ..	483 75	...	484 37	484 37
9413/16	Hongrois	95 ..	9415/16	95 1/16	9415/16	95 ./.
20 50	Turc	20 45	...	20 47	20 42	20 40
596 87	Banq. Ottomane	598 95	593 75	593 62	593 75	595 .
66 3/8	Extérieure	...	...	65 7/8	6515/16	66 3/16
438 75	Rio-Tinto	...	...	437	436 25	435 ..
128 12	Tharsis	...	...	430 62	130 62	130 62
28 7/16	Portugais	28 20	28 1/8	28 7/16	28 1/2	2811/16
.. /.	Consolidés	...	...	.. ./.	.. ./.	.. ./..
. ./.	Russe 1880	...	...	.. /	.. ./.	.. /..
96 36	Russe consolidé	...	...	96 30	96 45	96 50
77 30	Russe nouveau	...	...	.. ./.	77 45	77 50
.. ./.	Fonc. d'Autriche	...	...	...	...	...
485 ..	Dynamite	...	...	...	487 .	487 ..
98 15	3 0/0 nouveau	98 50	...	98 70	98 ..	98 70
147 50	Alpines	...	...	...	150 ..	150 ..
110 ..	Câbles	...	...	...	110 ..	110 ..
...	Russe Orient	...	...	...	...	...
...	Priorités	...	...	...	...	...
91 ..	Mobilier espag.	...	...	...	91 ..	90 ..
...	3 0/0 amortiss.	...	...	...	...	...
...	C. d'Esc. nouv.	500 ..	...	...	...	...
...	Générale	465 50	...	...	...	...
...	Est	630 ..	...	...	...	...
...	Lyon (obligat.)	454 .	...	...	...	...
...	Midi	1305 ..	...	...	...	...
...	Nord (obligat.)	460 .	...	...	...	...
...	Orléans	1540 ..	...	...	...	...
...	Ouest	457 75	...	...	...	...
...	Anglais	97 10	...	...	...	...
...	Autriche or	89 ..	...	...	...	...
...	Belge 3 0 0	.. .	...	...	...	...
...	Ville d'Amiens	115 ..	...	...	...	...
...	Lille 1860	112 ..	...	...	...	...
...	Lille 1863	232 ..	...	...	...	...
...	Ville de Lyon	104 ..	...	...	...	...
...	V. de Roubaix	49 ..	...	...	...	...
...	Fives-Lille (act)	541 .	...	...	...	...
...	Téléphone	427 50	...	...	...	...
...	Voitures 4 0/0	510 .	...	...	...	...
...	Suez (obligat.)	620 ..	...	...	...	...
...	Cacérès	155 ..	...	...	...	...
...	Asturies	260 ..	...	...	...	...
...	Foncières 1883	437 50	...	...	...	...
...	Rente Foncière	155 ..	...	...	...	...
...	Cacérès (act.)	60 50	...	...	...	...
...	Est (oblig.)	448 ..	...	...	...	...
...	Midi (oblig.)	439 ..	...	...	...	...
...	Béthune	455 50	...	...	...	...
...	Picardie	450 ..	...	...	...	...
...	Nord-Est	453 ..	...	...	...	...
...	Ouest (act.)	1055 ..	...	...	...	...
...	Orléans (oblig.)	461 50	...	...	...	...
...	Fives-Lille (obl.)	460 ..	...	...	...	...

BOURSE DE LILLE DU 4 JUIN 1892

(par fil téléphonique spécial)

VALEURS	Compt	Cours précéd.	VALEURS	Compt.	Cours précéd.
			OBLIGATIONS		
Lille 60, r. 100	...	112 50	Tramw. Nord.	...	432 50
» 63, r. 100	...	138 75	Union lin. N.	...	167 75
» 68, r. 500	...	513 50	Gaz de Wazem	...	511 75
» 77, r. 500	...	513 50	Ch. d. fer Econ.	...	508 75
» 84, r. 400	...	411 .	Denain Anzin.	...	508 75
» 84, 1/4	...	101 25	Tréfilerie	...	507 50
» 87, r. 400	...	400 ..	CHARBONNAGES		
» 90, r. 500	...	490 .	Aniche, 12e	...	13900 ..
Roub.-Tourc.	...	47 50	Anzin, 100e d.	4530 ..	4530 .
Amiens	...	114 ..	Blanzy	...	1805 ..
Dép. du Nord	...	106 75	Bruay	...	12000 ..
Tourcoing 1878	...	502 ..	Bully-Gren., 6e	...	2935 ..
Armentièr. 86	...	499 ..	Campagnac	...	535 ..
Douai, libérée	...	501 ..	Carvin	...	1425 ..
» non lib.,	...	501 ..	Courrières, 10e	...	4375 ..
Verley, Decr.	...	1220 ..	Crespin	248 75	250 ..
Ce Platel et Cie	...	250 ..	Douchy	...	3900 ..
Crédit d. Nord	...	465 .	Dourges	...	9050 ..
H. Devilder	...	1050 ..	Drocourt, 1re s.	...	3350 ..
Banq. ré. Nord	...	500 ..	Escarpelle	...	2100 ..
Ce Esc. Roub.	...	...	Epinac	...	510 ..
Gaz de Wazem	...	501 25	Ferfay	...	720 ..
Le Nord, ass.	...	2375 ..	Fléchinelle c.5	...	375 ..
Union g. Nord	...	455 ..	Fléchinelle	...	500 ..
St-Sauv. Arras	...	120 ..	Lens	...	23600 ..
Un. lin. Nord	...	...	Liévin	...	9500 ..
Constr. Anzin	...	...	Marles 30 0/0.	...	14800 ..
Ciments franç	...	270 ..	Marles 70 0/0.	...	18000 ..
Estrée-Blanch	...	250 ..	Meurchin	...	4551 25
Tramw Nord	...	40 ..	Ostricourt	...	380 ..
L. Allart, t. p.	...	530 ..	Sincey-le-R.	...	15 ..
Id. 375 p.	...	...	Thivencelles	...	120 ..
Chem Econom	...	497 50	Vicoigne et N.	18500 ..	18505 ..
Delgutte et Cie	...	510 ..	OBLIGATIONS		
CeLiquid R.-T.	...	...	Béthune 1877.	...	445 ..
EauxDunkerq	...	505 ..	Blanzy 1876	...	536 ..
Tréfilerie	...	1010 ..	Drocourt 1885.	...	535 ..
Biache-St-V.	...	3400 ..	Fléchinelle 87.	...	250 ..
Denain Anzin.	...	335 ..	Marles 1886	...	540 25
Usin Villerupt	...	450 ..	Liévin 1885	...	505 ..

Marchés de Lille du 4 juin 1892

SUCRES. — Raffinés n° 1, cote officielle, 108 .. à .... ..; 88 degrés, cote com., 36 50 à .. .. ; n° 3, cote com., ...

HUILES. — Huile épurée pour quinquet 72 fr. l'hectolitre; huile de colza 66 fr.

ALCOOLS. — 3/6 betteraves disponible, offert 47 50 à .. ..; demandé .. .. à .. ...

Cours de clôture au comptant du 4 juin

Cours précédent	VALEURS	Cours du jour
98 50 ./	3 0/0	98 50 ./.
98 50 ./.	3 0/0 1891	98 55 ./.
98 40 ./.	3 0/0 amortissable	98 50 ./.
105 10 ./.	4 1/2 0/0 1883	105 12 1/2

DERNIÈRE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Le préfet du Nord à Paris

Paris, 4 juin. — M. Vel-Durand, préfet du Nord est en ce moment à Paris où il est venu s'entendre avec le ministre de l'intérieur au sujet de diverses affaires concernant le département.

Au Conseil des ministres. — Le droit d'accroissement. — Les compagnies de colonisation

Paris, 4 juin. — Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée. M. Rouvier a donné connaissance, au Conseil, d'un projet de loi portant modification des lois du 28 décembre 1880 et 29 décembre 1884, sur le droit d'accroissement.

Le projet transforme les droits d'accroissement en une taxe annuelle sur les valeurs des biens meubles et immeubles possédés par les congrégations, communautés et associations. Cette taxe fixe et annuelle serait de 30 0/0.

M. Jamais a entretenu le Conseil du projet de loi sur les compagnies de colonisation et lui a communiqué le texte qui sera soumis à la commission du Sénat.

Assassin de sa femme

Dinan, 4 juin.— Un crime vient d'être commis à Megrit petite commune de notre département. Un cultivateur aisé, Jean-Marie Lemée, âgé de 39 ans, a tué mercredi, vers dix heures du soir, sa femme en la frappant à coups de pelle et si violemment que le crâne de la malheureuse a été littéralement broyé. Quand la justice s'est rendue hier chez Lemée, elle a trouvé les murs, le plafond, le plancher couverts de débris de cervelle et de sang ; une vingtaine de coups ont été portés à la victime et plusieurs après la mort. Le cadavre était dans un état affreux.

Ce crime est attribué à la jalousie. Cependant, Mme Lemée, mère de trois enfants, jouissait d'une bonne *réputation. Le coupable a été amené aujourd'hui à* Dinan.

Encore un incident de frontière franco-allemande

Belfort, 4 juin. — Nous recevons de Colmar les détails ci-après sur l'incident de Ste-Marie-aux-Mines :

Le douanier L.., de la brigade française de douanes de Wissembach, a été relaxé après deux jours d'emprisonnement, dont trente-six heures de séquestration préventive et douze heures de prison, en vertu du jugement le condamnant à cette peine par le tribunal de simple police de Ste-Marie-aux-Mines.

L... avait été arrêté dans des circonstances bien singulières :

*Fiancé d'une jeune fille, sœur d'un ouvrier de Sainte-*Marie-les-Mines qui travaille dans un tissage de Wissembach (Vosges), il avait profité des quelques heures d'exemption de service pour se rendre en Alsace, voir sa fiancée. A cause sans doute de la chaleur, il s'était contenté d'une toilette fort sommaire : sandales, pantalon de treillis, chemise de flanelle, ceinture et chapeau de paille.

Un gendarme qui ne le connaissait pas, l'ayant rencontré, lui trouva un air suspect de vagabond et lui deman*da ses papiers. N'en ayant pas et ne voulant pas révéler* sa qualité, il commit la sottise de faire des déclarations fausses et embarrassées. Le gendarme l'arrêta et le conduisit en prison.

Une enquête eut lieu aussitôt; notre douanier dut avouer qui il était et révéler ainsi qu'il avait fait de fausses déclaration à la gendarmerie. Pour ce fait, il a dû comparaître devant le tribunal de simple police qui l'a condamné à la peine que vous savez, puis reconduit à la frontière.

Conflits entre annexés et soldats badois

Mulhouse, 4 juin. — Dans sa dernière audience le tribunal correctionnel de notre ville a condamné deux ouvriers de fabrique mulhousiens l'un à trois, l'autre à quatre mois de prison.

Il y a un mois environ, des soldats du 22e dragons badois se prenaient de querelle avec des Alsaciens dans une auberge d'un faubourg de Mulhouse. Ce genre de conflits est d'ailleurs hebdomadaire; seulement, cette fois, les badois, n'étant pas en nombre, furent débordés : plu*sieurs d'entre eux furent grièvement blessés à coups de* couteau et de pots de grés, récipients dans lesquels se sert l'épaisse bière allemande, et restèrent sur le carreau. Une enquête fut ouverte tant par l'autorité militaire, et on mit la main sur deux des annexés qui furent appréhendés et devaient payer pour les autres.

Les cartouches pour grèves en Belgique

Bruxelles, 4 juin. — L'infanterie belge vient d'être pourvue de son nouveau fusil de petit calibre avec magasin à répétition et poudre sans fumée, comme dans presque toutes les autres armées. Mais, ce qui n'est pas sans originalité; cette infanterie va recevoir, outre ses munitions de guerre, un approvisionnement de cartouches de sûreté pour grèves.

Celles-ci se composeront d'une lame de maillechort contenant cinq grammes de sciure de bois comprimée; elles seront tirées avec une charge de poudre ordinaire de deux grammes faisant beaucoup de bruit et beaucoup de fumée; la portée de la balle n'excédera pas deux cents mètres. En un mot, au lieu de la balle si dangereuse des armes de petit calibre à répétition, les soldat belges emploieraient, le cas échéant, un projectile qui ferait moins de mal que de tapage.

Un krach financier

Le *Petit Journal* donne les détails suivant sur le nouveau krach financier que nous avons signalé :

« On s'entretenait fort, hier, à la Bourse, d'une grave nouvelle d'après laquelle la banque Blondel et Garnier, 8, rue Ménars, serait en déconfiture.

» MM. Blondel et Garnier, qui s'occupaient de toutes opérations de Bourse et spécialement d'affaires de mines sont partis de leur banque avant-hier soir, comme si rien n'était. Mais hier matin ils ne sont pas venus rue Ménars, et leur fondé de pouvoir, M. Chauvigné, après les avoir attendus jusqu'à midi, s'est rendu chez M. Clément, commissaire aux délégations judiciaires, pour lui faire sa déclaration.

» Le commissaire du quartier, M. Rolly de Balnègre, n'a toutefois reçu de plainte d'aucun client.

» Dans l'après-midi d'hier, M. Cochefert, commissaire aux délégations judiciaires, s'est rendu dans les bureaux de MM. Blondel et Garnier.

» Après avoir saisi les pièces de comptabilités, le magistrat a apposé les scellés partout. A l'heure actuelle, il serait difficile de dire rien de précis sur la situation de la banque Blondel et Garnier, qui, fondée il y a une dizaine d'années, jouissait sur place d'une bonne renommée. »

Congrès socialiste autrichien

Vienne, 4 juin. — Le congrès socialiste autrichien annuel aura lieu comme l'année dernière à partir de dimanche, jour de la Pentecôte, et durera plusieurs jours. Mais cette année il aura moins d'importance, étant donné le fait qu'il comptera un moins grand nombre de participants et qu'on n'y discutera que des questions intéressant le socialisme autrichien et la conduite intérieure du parti.

Le programme comporte les trois points suivants : organisation, presse, affaires de parti. La discussion de ce troisième point portera surtout sur la scission qui s'est produite dans le parti et que l'on s'efforcera de faire disparaître. Quant aux questions de la journée de huit heures de travail, de la liberté de la presse, du suffrage universel, les trois principales revendications du socialisme autrichien, elle seront certainement effleurées au cours du débat, mais elles n'en feront pas le fond. Tout cela explique pourquoi le congrès de cette année ne sera pas d'un intérêt palpitant.

L'assassinat du ministre Beltcheff

Sofia, 4 juin. — On se souvient du ministre bulgare Beltcheff, qui fut tué aux côtés de Stambouloff, dans le quartier le plus central de la ville. Ce meurtre causa une impression des plus pénibles dans les cercles officiels M. Stambouloff profita de l'occasion pour faire arrêter et jeter en prison un certain nombre d'adversaires politiques sous l'inculpation d'assassinat commis sur le ministre Beltcheff. Parmi les personnes arrêtées se trouvent plusieurs personnages notables, entre autres M. Karaveloff, ancien ministre.

Si la justice est lente dans tous les pays, elle l'a été, cette fois, bien davantage en Bulgarie. L'instruction dirigée contre les inculpés de l'affaire Beltcheff a duré plus d'un an. On vient seulement de la terminer et de fixer le procès au 14 de ce mois. C'est l'ancien ministre de la justice, le docteur Stoïloff, qui s'est chargé de la défense de *M. Karaveloff le plus notable inculpé.*

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 4 juin 1892

Présidence de M. FLOQUET, président

La séance est ouverte à 2 heures 25.

Les lenteurs de la justice

M. Engérand a la parole pour adresser une question à M. le ministre de la justice sur la situation faite aux plaideurs pauvres qui ont obtenu devant les tribunaux le bénéfice de l'assistance judiciaire.

M. ENGÉRAND. — Ainsi à Caen un vieillard de 80 ans a dû demander l'assistance judiciaire pour obtenir une *pension alimentaire a été informé que son affaire ne* pourrait venir que dans dix-huit mois. (Mouvement.) Vivrait-il jusque là, et s'il vit comment vivra-t-il ? (Très bien, très bien.)

Il importe de remédier à un pareil état de choses en donnant une inspection d'urgence aux affaires des pauvres qui n'ont pas le temps d'attendre, en mettant en tête du rôle des nouvelles sessions les affaires d'assistance judiciaire (Très bien, très bien à droite), et le gouvernement devrait *demander l'urgence pour la proposition Chollet déposée* en novembre 1891. (Applaudissements à droite).

M. RICARD, ministre de la justice. — Il y a certainement urgence à apporter un remède à la situation actuelle et le gouvernement s'en préoccupe sérieusement dans le projet de loi qu'il a déposé.

D'autre part nous veillons à ce que les affaires d'assistance judiciaire, notamment celles d'accidents soient les premières inscrites au vote des Chambres et le ministre l'indiquera dans la circulaire qu'il va publier lorsque sera votée la loi portant réorganisation du tribunal civil de la Seine

L'incident est clos.

DERNIÈRES NOUVELLES LOCALES

Un concert-promenade aura lieu, dimanche 5 juin, de 4 à 6 heures du soir, au local de la Société Artistique, rue de l'Alouette ; Mlle Jeanne Duhamel, professeur de piano, et M. Albert Duhamel, professeur de violon, exécuteront les morceaux suivants :

1. *Adagio Pathétique*, pour piano et violon, Benjamin Godart; 2. *Scherzo Caprice*, pour piano, Benjamin Godart; 3 A *Berceuse*, B *Mazurka*, pour violon et piano, A. Duhamel, Wieniawski; 4 *Polonaise*, pour piano, Mathias; 5. *Staccato*, valse, pour piano et violon, Benjamin Godart; 6. *Bohémienne*, pour piano, Benjamin Godart.

Les mariages du lundi de la Pentecôte. — On nous prie d'insérer la note suivante .

« Quarante mariages sont inscrits pour lundi 6 juin.

» *L'officier de l'Etat-Civil a l'honneur d'informer les* intéressés qu'il se tiendra à leur disposition à partir de 9 heures. »

Mort de la victime de l'accident de la place du Trichon. — Samedi matin, à quatre heures, est mort à l'Hôtel-Dieu Henri Leplat, le garçon brasseur victime du terrible accident dont nous avons parlé.

LES MARCHÉS A TERME
BULLETIN DU JOUR

4 juin

ROUBAIX-TOURCOING. — Les cours ont peu varié et la tendance est soutenue.

On a enregistré 50,000 kil. Type I à la caisse de Roubaix-Tourcoing, soit :

Juillet 10,000 à 4,80; août 5000 à 4,82 1/2; septembre 10,000 à 4,85; octobre 5000 à 4,90, 10,000 à 4,87 1/2; *novembre 10,000 à 4,90*

ANVERS. — Peu de changement dans les prix, tendance soutenue.

Total de la journée 165,000 k.

LEIPZIG. — Prix à peine soutenus. — Ventes 110.000 k.